

## COMMISSION des Officiels Technique N°2022-2

27 Septembre 2022 - Visioconférence

Présents : Patrice AUBERT, Olivier BARDOT, Nicolas DOUMENG, Marie-Odile GAY-LANCERMIN, Sylvia GRAND-CLEMENT, Pierre GUILLON, Yolande JERINTE, Daniel JOSIEN, Michaël JOUSSE, François JOUSSE, Michèle MONACHON, Georges MOUY, David PETER, Benjamin RIBERON, Henri VALDENNAIRE

Excusé : Jean-Pierre BAGRIOT

Absents : Annick BIEHLER, Nathaly ELDIN, Jean-Claude MARIE, Maxime ZAJKO

Début de la réunion : 20h

### 1. Bilan des formations saison 2022

- Formation théorique (modules)

La saison 2022 a été marquée par une reprise forte du nombre de personnes ayant suivi les modules de niveau 1 (niveau assistant-juge) : 218 modules acquis contre 73 la saison précédente. Ceci est cohérent avec la reprise des formations en présentiels, importante pour ce niveau.

En revanche, on note une baisse du nombre de modules acquis sur les niveaux 2 (juge) et 3 (chef juge) avec respectivement une baisse de 25% et 53%. On note par exemple qu'une seule personne a acquis le module « Coordonner une équipe de départ », module de la spécialité Chef Juge Départ.

La participation aux modules de niveau 2 organisés sur la ligue montre une participation similaire des officiels de la ligue sur la session en présentiel (11 novembre 2021) et en visioconférence (du 7 au 11 mars 2022).

Le taux de réussite aux QCM (niveaux 2 et 3) reste bon avec 75% de réussite pour ceux qui le tentent. On peut regretter que seulement 76% des candidats en moyenne tente le QCM d'évaluation permettant de valider le module. Pour nuancer ce taux réduit de candidats tentant le QCM, on peut remarquer que certains passent les QCM de positionnement suite au face à face pédagogique (ce qui est conseillé par les formateurs). La proportion de candidats obtenant les modules suite à nos sessions de formation est donc un peu plus élevée que les chiffres précédemment cités.

A noter que 2 sessions du module M180 « Se situer sur un stade » ont été organisées par la ligue en complément des sessions déjà organisées par les comités.

- Certification pratique

Parmi les spécialités en tension, on peut se réjouir du nombre importante de certification en : Chef juge courses, juge et chef juge départ.

Le niveau chef juge globalement reste en retrait par rapport au nombre de nomination dans l'ancien système (environ -30%).

Bien que l'on dénombre 4 nominations, le secrétariat informatique reste une spécialité en tension au regard des besoins. Le chronométrage électrique reste également en difficulté.

## 2. Formations saison 2023

- Juge et chef juge

Concernant les formations juge et chef juge, le même schéma que pour la saison 2022 est adopté :

- formation de niveau juge (courses, sauts, lancers, départs) en présentiel à Bourgoin-Jallieu et Aubièze le vendredi 11 novembre 2022.
- formation de niveau juge (courses, sauts, lancers, départs et marche athlétique) en visioconférence du 06 au 10 mars 2023.
- formation chef juge (courses, sauts, lancers, départs, Posture de chef juge) par visioconférence du 06 au 10 février 2023

Il est également envisagé une session du module M202 permettant de former des chronométreurs manuels dans l'hiver.

Concernant le secrétariat informatique, il est envisagé comme en 2022 une journée de formation en présentiel pour le niveau Opérateur piste au printemps.

- Juge Arbitre

Le cursus défini par l'OFA pour former des juges-arbitre stade (JASA) est long et complexe du fait de la nécessité d'acquiescer auparavant les qualifications de chef juge courses, sauts et lancers. La qualification de JASA correspond donc de fait à l'ancienne qualification de Juge-Arbitre Fédéral.

Le constat que l'on dresse est que d'une part l'offre de formation pour les modules de juge-arbitre stade est très réduite, d'autre part on manque de juge-arbitre sur les compétitions départementales pour lesquelles un niveau de qualification « fédéral » n'est pas toujours nécessaire.

Pour répondre à ces problématiques, la commission propose d'organiser une journée de formation & rassemblement de juge-arbitre stade au printemps 2023. Le programme de cette journée serait conçu de manière à correspondre aux 2 modules requis pour la qualification de JASA : M276 « posture de juge-arbitre » et M206 « arbitrer et décider ». L'objectif de cette journée est double :

- convier les juges-arbitre actuellement en activité pour à la fois monter en compétence (pour ceux n'ayant que la qualification de Juge Arbitre Régional) et pour ce « recycler ». Cette journée serait alors un moment de partage entre juge-arbitre.
- inviter des chefs juge expérimentés afin de travailler les fonctions d'arbitrage pour officier comme juge arbitre de leur spécialités lorsque nécessaire pour composer le jury

### 3. Sujets divers

#### a. Récompenses des officiels

Indemnisation des officiels : L'implication des officiels est prise en compte par la ligue AURA; un système d'indemnisation pour les officiels officiant sur au minimum 5 compétitions déterminées par la ligue (compétitions de zone, chpts de ligue...) (13€ ou 17€ selon le niveau (2) juge régional ou (3) fédéral). Le montant des indemnisations est versé en fin de saison...La COTR est favorable au maintien de ce système.

Des discussions sont en cours pour le renouvellement de la dotation des officiels.

#### b. Jury Jeux olympiques Paris 2024

Les modalités de sélection pour le jury des Jeux Olympiques de Paris 2024 se précisent. La circulaire fédérale donnant les détails est attendue prochainement. Ce qui est d'ores et déjà connu est qu'il y aura un nombre de postes dédié par ligue, chaque ligue étant responsable de la manière de sélectionner les officiels. Chaque ligue a un quota de juges à proposer pour les J.O, pour la ligue AURA 17 Juges + 2 OTN.

Pour la ligue AURA, la sélection se fera sur la base d'un examen écrit (comme fait par le passé pour les championnats d'Europe de 2020) ouvert aux officiels de niveau Juge (régional) et chef juge (fédéral). Sur la base des résultats de l'examen, la sélection sera faite en prenant également en compte comme critères : l'assiduité sur les compétitions, les compétences humaines connues et en assurant une équité femme-homme.

#### c. Nouveaux outils techniques

L'outil de gestion en direct des résultats 2track continuera d'être utilisé cette saison sur les championnats de niveau 1 (régionaux CJES en salle et extérieur, cross) et quelques meetings nationaux. Pour les compétitions jeunes, l'utilisation du logiciel *Terrain* sera privilégiée. Afin d'améliorer notre souplesse dans l'administration de 2Track, il est nécessaire de trouver et former de nouvelles personnes à la facette « base de données » du logiciel avec pour cible d'avoir 2 personnes formées par zone (aujourd'hui, on en a 1 par zone).

L'investissement d'un EDM (Electronic Distance Measurement) est en discussion pour être intégré au budget d'investissement 2023.

A l'avenir, il pourrait aussi être intéressant d'investir dans des véhicules permettant de ramener les engins. Ceci apporterait un gain en termes de sécurité (moins d'officiel sur le secteur de chute) et d'attractivité.

#### d. Autres sujets

- Les distinctions sur les stades (au travers de brassards notamment) indiquant la fonction occupée lors d'une compétition (Juge Arbitres, Chef de concours et éventuellement formateurs/évaluateurs ...) sont à (ré)utiliser.

- Le 26 Novembre aura lieu un examen d'OTN.

Fin de la réunion : 22h20

Michaël JOUSSE

